

# LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.154 - QUARANTIÈME ANNÉE - DIMANCHE 7 NOVEMBRE 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ANNONCES

annonces Anglaises, à la ligne : 1 fr. - Réclames : 2.75 - Faits divers : 5 c.  
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.  
Les insertions sont exclusivement reçues  
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux  
A Paris : A l'agence Havas, 6, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard	5 fr.	6 fr.	Un An
et Basses-Alpes	5 fr.	6 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	7 fr.	20 fr.
Étranger (Union postale)	8 fr.	9 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois  
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

## Aujourd'hui : Six Pages

### Chronique

#### Parisienne

**Ce que l'on pense. — Le deuil nouveau.** La mode actuelle. — Robes et bottes. **Prix de la vie. — Boulangerie. — Pâtisserie. — Le gouverneur. — Le nouveau ministre. — M. de Freycinet. — Fin d'année**

Il ne faut pas demander si les procès de toutes sortes se rapportant aux fournitures militaires intéressent le public français ; la réflexion que l'on fait généralement est celle-ci : Ce qui manque, c'est l'ordre.

En effet, l'ordre empêche les irrégularités et chacun sait que, de l'irrégularité à l'illegalité, il n'y a qu'un pas à faire, sur une pente.

En plus, on s'étonne de ce que, dans un pays comme le nôtre, où l'imprimerie officielle noircit d'innombrables papiers, où la papeterie s'élevait, au besoin, à des hauteurs fantastiques, les conditions légales des marchés ne soient pas affichées partout de manière à ce que personne ne puisse dire : Je ne savais pas... j'ignorais... C'est bien le moins dans un pays où nul n'est censé ignorer la loi.

Mais il est bon que l'on sache aussi, par le renforcement de ces procès, que tout agissement illicite ou toutement d'apparence douteuse finit par être mis en lumière.

La suspicion, injuste ou motivée, finira par entourer tous ceux qui retirent de la guerre un avantage pécuniaire trop évident ; un mouvement dans ce sens s'accuse.

A mesure que les jours passent dans le passé, la situation impose à tous des devoirs plus sacrés, des sacrifices plus étendus, plus complets. Que chacun sache les consentir.

La semaine dans ses premiers moments a été le prolongement de la fête des Morts ; en effet, il a fallu plusieurs jours pour que chacun ait accompli de multiples pèlerinages sur des points fort éloignés l'un de l'autre.

On a beaucoup remarqué les formes du deuil, nombre de familles ayant adopté l'usage du crêpe noué au bras ; cet usage, très courant en Angleterre, tend à se généraliser en France, notamment dans les grandes villes.

Ce n'est pas qu'on veuille renoncer aux vêtements noirs si répandus à Paris même en temps ordinaire ; mais, il ne faut pas se dissimuler que, dans le temps où nous vivons, les recherches de modes étant si restreintes, les deuil survenus dans de si nombreux foyers, entraînent une dépense à laquelle tout le monde ne peut faire face ; c'est pourquoi beaucoup de parents ont borné cette dépense à l'achat du crêpe, ce qui leur permet d'affecter l'économie ainsi réalisée à l'achat de sous-vêtements chauds pour les enfants et pour les soldats.

C'est de la sagesse.

On entend beaucoup parler de la mode et de ses ridicules ; on voit en effet nombre de femmes circuler en vêtements courts — ce qui est leur droit.

Ces vêtements, avec des doubles jupes retombantes et des décors inharmonieux, sont fort laids ; il faut, pour les porter convenablement, qu'ils aient une coupe parfaite et une sobre ornementation.

En outre, la bottine haute acquiert une importance capitale : confectionnée à bas prix, vite déformée, elle apparaît coquette, accusant tous les défauts du pied et de la jambe.

Ce costume actuel souligne toutes les vilaines démarques, les vilaines tournures, le mauvais goût. Si, de plus, il est voyant, de couleurs heurtées, il devient franchement odieux.

L'argot qui disait : C'est moche ! déplace une lettre et dit : C'est hoché ! Certains journaux donnent des silhouettes de femmes devant lesquelles il faut rire ou hausser les épaules.

La femme bien élevée, la femme distinguée — qu'elle soit riche ou pauvre — n'a pas accommoder toutes les modes ; elle s'accommode elle-même à toutes les modes ; elle s'en sert au lieu de s'y asservir.

Et elle reste simple, tout en restant élégante ; c'est la seule manière de se distinguer maintenant.

Passons au chapitre des ménagères : elles se sont si bien habituées à la viande grignolée qu'elles la préfèrent à l'autre pour beaucoup d'usages ; mais, elles trouvent que les prix qui devaient baisser se maintiennent trop élevés.

Elles arrivent bien à avoir gain de cause.

Voilà maintenant les boulangères parisiennes qui menacent de fermer leurs magasins si leurs maris ne rentrent pas au logis.

Il ne nous paraît pas que la question soit facile à résoudre ; ce qui est sûr c'est que, même si les boulangères ferment leur boutique, Paris ne restera pas sans pain ; poser un ultimatum c'est toujours facile, trouver une solution l'est moins.

Nous verrons ce qui résultera de ce conflit, car il y a conflit ; peut-être la difficulté sera tranchée quand paraîtront ces lignes.

En attendant, un très petit procès vient de naître sur le tapis l'affaire des croissants et d'apprendre au public que le commerce des croissants n'a pas été, quoi qu'on en ait pensé, interdit. Alors ?

Un pâtissier a fait des croissants qui n'étaient pas des croissants : c'est-à-dire que, de la pâte à croissants, il a fait un gâteau carré.

Quelqu'un a dénoncé le truc ; il y a eu plainte, donc, jugement.

Il en est résulté cette précision que le pâtissier fait le gâteau qu'il veut faire et avec l'importance qu'il veut ; c'est entendu. Seulement on a déclaré officiellement que le croissant n'est pas interdit chez les boulangers, attendu qu'il n'est pas un gâteau.

Dans tous les cas, presque tous les boulangers de Paris ont patenti de pâtisseries, ira-t-on leur interdire tel ou tel gâteau ?

D'autant plus qu'il y a croissants et croissants : on sait bien que tels croissants sont du pain vulgaire dans lequel entrent un soupçon de beurre et de la graisse, tandis que les autres, vendus d'ailleurs dans des maisons où la foule se précipite sont confectionnés selon la tradition et peuvent être considérés comme de véritables gâteaux.

Ce n'est pas nous qui trancherons la question.

Paris a attendu, non sans impatience, la nomination de son nouveau gouverneur ; il fallait aux Parisiens une figure sympathique, et le général Maunoury a été le bienvenu.

Du nouveau ministre, on dit généralement que, tout au moins, ce n'est pas l'expérience qui lui fera défaut, car il s'y trouve des originaux et que des septuagénaires ; mais on sait que ces conseillers sont, comme les avocats consultants, gens de métier dont l'avis est de haute importance.

Le peuple, lui, est disposé à ne consulter aucunement ses goûts personnels, il n'y a gros rien qui compte pour lui, en dehors de la patrie.

Et puis, l'opinion de chacun est représentée, ce qui arrange bien des choses.

Ce n'est pas sans quelque surprise que l'on a vu reparaitre M. de Freycinet : le public ne sait guère que cet homme d'Etat n'a jamais abandonné l'étude des grandes affaires politiques ; on ne l'a donc pas arraché à son repos, on l'a simplement remis au premier plan. Le siècle ne l'a pas trop usé... Malgré et sec, très soigné, l'appareil semblable à celui qu'on voit vers la centaine, sans infirmité, calmes et conscients.

Croyait-il rentrer jamais dans la vie politique militante, c'est peu probable et ce n'est pas une petite épreuve que d'y être rappelé dans un temps de combat. Heureusement ce ne sont plus les partis qui combattent ; les divisions ont cessé ou doivent cesser devant l'intérêt de la défense.

C'est l'opinion de ces anciens qui ont beaucoup vu, beaucoup retenu et savent que les dissensions sont surtout redoutables.

La Grèce a eu ses sept sages dont quelques-uns ne l'étaient pas, la France peut bien avoir les siens ; espérons même qu'ils seront plus de sept.

Et l'année s'écoule, lentement semble-t-il ; ces deux derniers mois semblent plus lourds, ils enferment l'hiver ; surtout, on croit que l'année qui s'approche est celle au cours de laquelle s'achèvera la guerre.

On pourrait compter les rêves de tout un peuple rempli d'espoir, toutes les joies que l'on a repoussées jusqu'à la guerre.

Dici-là, il faut encore aider les soldats ! On est tout ému en comptant les envois des braves petites fournitures françaises, de ces gamineries à l'âme fraternelle que les soldats ont tant besoin de voir en leur volonté et en travail.

Nous ne savons pas en quel mois sera écrit le mot FIN ! Il ne faut pas que quand ils reviendront définitivement, nos soldats rapportent un air de misère.

Nos grands-pères ont entendu chanter :  
Voilà l'ennemi d'la Moutelle, en sabots  
Mais ces soldats-là n'avaient pas vécu si longtemps dans les tranchées ; faisons sorte que les nôtres reviennent mieux chaussés.

UNE MARSEILLAISE

### PROPOS DE GUERRE

#### Les Recommandations

Le général Gallieni vient de dresser une liste contre le flot envahissant de recommandations. En conséquence, dit sa circulaire, toute lettre adressée par un tiers quel qu'il soit, à une autorité militaire quelconque, pour l'inciter à modifier la situation personnelle d'un officier ou d'un homme de troupe, sera renvoyée à son auteur avec la mention : Retour au signataire, par application de la circulaire ministérielle du 4 novembre 1915.

La première fois, le recommandé recevra un avis ; la récidive lui vaudra une punition.

Ignorez quelle sera l'efficacité de cette circulaire, mais en supposant qu'elle réussisse, cela causera quelque peine aux « recommandés » et une immense satisfaction aux « recommandeurs ».

Le recommandeur, en effet, n'est jamais volontaire, il est passif ; il ne s'exécute presque toujours que contraint et forcé, sous la menace d'une brouille ; et il est toujours fâché de se brouiller avec les gens.

Voyons, dit l'ami, rendez-moi donc ce petit service ; avec vos relations, rien ne vous est plus facile.

C'est que, vous savez, en ce moment...  
— Essayez toujours, qu'est-ce que nous risquons ?

On brandit sous votre conscience la lame perdue d'une amitié de longue date. Quelques lignes à écrire, une signature, cela ne coûte rien. Les gens, du moins, se le figurent. On s'exécute en ronchonnant, sans conviction, avec même le secret espoir que cela ne réussira pas.

Les demandeurs de recommandations sont très forts ; ils ont le talent de vous présenter le service qu'ils sollicitent comme une chose très simple, très anodine. Notez, disent-ils, que ce que je demande n'est pas une faveur (ce n'est jamais une faveur !), j'y ai droit, seulement, vous savez ce que c'est, en ce moment tout se fait par recommandation.

C'est cette conviction profondément ancrée au cœur des foules qui fait pleuvir chaque jour dans les bureaux l'averse des lettres de recommandations.

Je crois me souvenir qu'à son arrivée rue Saint-Dominique, M. Millerand prit, lui aussi, une mesure contre les recommandations. Sa circulaire aura subi le sort commun à toutes les circulaires. Là où l'un a échoué, l'autre réussira-t-il ? Nous avons une chance : le nouveau ministre n'est pas un homme politique.

ANDRÉ NEGIS

### Lire à la 4<sup>e</sup> Page

la liste des souscriptions de la

Provence pour le Nord

### 462<sup>e</sup> JOUR DE GUERRE

## Communiqué officiel

Paris, 6 Novembre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

**En Champagne, on signale pendant la nuit une nouvelle attaque contre nos tranchées de l'ouvrage de la Courtine. Elle a complètement échoué.**

**Entre Argonne et Meuse, au cours de la lutte de mines qui se poursuit presque sans interruption entre Argonne et Meuse, l'explosion d'un de nos fourneaux a endommagé sérieusement ce matin les organisations allemandes du secteur de Malancourt.**

Nuit relativement calme sur le reste du front.



### LES FRANÇAIS EN SERBIE

Au camp d'aviation, Français et Serbes fraternisent devant le gourbi des mécanos dit « Villa Cythéria »

### Types et Choses de Guerre

#### MASSIGES

Des tranchées, novembre 1915.

Je vis Massiges pour la première fois le 14 septembre 1914, vers les 5 heures du soir. Je vis... je devinais plutôt Massiges.

Caché derrière une touffe d'arbres, je regardai d'abord des formes confuses qui, dans la plaine, avançaient, se mouvaient lentement par le crépitement sec des fusils et des mitrailleuses. C'était une large vallée que bordaient, au Nord et à l'Ouest, de hautes collines et qui se perdait, à l'Est, en une immense bande verte à l'horizon.

Or, les collines n'étaient autres que la Crête, l'Annuaire, le Médus ; n'étaient autres que les doigts de la fameuse « Main ». La bande verte était l'Argonne.

Dans la nuit commençaient, les éclatements de marmittes se faisaient lumineux. A mes pieds, deux grands bruyères jonchaient la plaine noyée d'ombre, projetant dans le ciel crépusculaire de grandes traînées rouges. Deux villages flambaient le plus proche était Virginy, le plus lointain, blotti au pied des collines, était Massiges...

Massiges... Je ne devais y pénétrer que le 16 septembre. Quelques maisons déjà avaient brûlé, quelques-unes seulement. C'était alors un petit village triste, aux habitations basses et d'aspect brisé que surmontait, seule, une mairie-école en briques rouges s'élevait orgueilleusement parmi les constructions grises aux murs verdis par la mousse et l'humidité.

Des arbres fruitiers entouraient le village d'où chaque matin, sous les obus, filaient vers les champs, des troupeaux rouges et blancs de vaches bariolées.

Et tout cela avait un air tranquille et effacé. La grisaille des toits se fondait dans la grisaille du temps. On sentait qu'avant la guerre, loin des chemins de fer, loin de tout, un air paisible et sans décal, une population pacifique vivait de jours également ternes et sans éclat.

Car je les ai connus les habitants de Massiges, et le père V... et les demoiselles R... et bien d'autres. Ils ne sont partis que lorsqu'ils n'ont plus pu faire autrement, lorsque leurs biocopes ont été jetées bas, lorsqu'enfin l'autorité militaire les a forcés à s'en aller.

Ce fut ensuite l'écroulement du village. Les maisons, une à une, croulèrent sous les marmittes. Sous leurs ruines où fumait encore un reste d'incendie, l'on trouvait parfois quelques squelette calciné de cheval ou de vache.

Puis, les longs mois d'hiver. Des débris des maisons chacun tirait ce qu'il pouvait pour se fabriquer un petit abri, un coin à soi où il ne pleuvrait pas, où l'on ne recevrait pas de décal, où l'on pourrait vivre son existence de taupe.

Des hauteurs de la « Main » on descendait dans Massiges un jour sur deux, mais le vie n'y était pas toujours drôle. Les marmittes (des 210, je vous prie) s'acharnaient sur le malheureux village, martelaient ses ruines. D'un point assez lointain, l'ennemi nous dominait, et les balles des mitrailleuses balayaient sans cesse l'espace.

Cependant, on vivait sans trop de souci, on se promenait. Parfois quelqu'un tombait pour ne plus se relever. Et cela ne rendait personne plus circonspect. On avait parfois un petit sursaut lorsqu'une balle venait en face de vous, à la hauteur de votre nez, casser quelque branche ou s'éplatir sur quelque mur. Puis, on continuait sa promenade.

Il semblait alors que l'infortuné hameau fut le juste dosage de la poudre. Trop peu, l'effet est nul ; trop, le bidon se déchire. C'est un tour de main à attraper.

C'est ainsi que l'on corrige les petites erreurs de l'infendance.

Français en labourant l'emplacement. En quelques jours, des tranchées multiples s'élevèrent dans les ruines. Aux premières tranchées s'en ajoutèrent d'autres, et d'autres encore. Le sol fut éventré comme par de géantes charnières. De larges blessures y furent faites dont la cicatrice, longtemps après la paix, sera encore visible.

Qu'est-ce devenu paisible village ? Malgré tous les désastres, à cause d'eux peut-être, tu es cher. Et si je dois revenir vivre parmi l'atmosphère lumineuse de la Méditerranée, longtemps, toujours, restera dans mon esprit et dans mon cœur le souvenir de l'humide et du pendant un an, j'ai vécu, j'ai souffert, de l'humide cité où, bercés par la chanson formidable des canons, dorment de leur dernier sommeil ceux d'entre nous que la Mort a choisis.

PAUL EMMANUEL.

### IL Y A UN AN

#### Samedi 7 Novembre

L'avorlement de l'offensive allemande sur l'Yser est complet nos fusiliers marins, soutenus par l'artillerie alliée, repoussent les ennemis au delà de Dismude et de Bizchoote. D'autres attaques de l'ennemi sont repoussées avec le même succès entre Armentières et La Bassée, vers Neuve-Chapelle, à Vermeilles, à Ais-Neuville, entre Arras et Soissons, à Vailly, etc. ; en Argonne, combats à la bifurcation ; au nord-est de Verdun, les Français prennent Haucourt et Mozeville ; au sud-est de Saint-Mihiel, près de Saint-Remy, ils occupent les tranchées allemandes.

Dans le Caucase, à l'est d'Erzeroum, les Russes marchent sur Varna. Le port russe de Poti, sur la mer Noire, est bombardé par le Breslau.

Dans le golfe Persique, on signale l'occupation de Fao par les Anglais.

Sur la mer Jaune, les Japonais s'emparent de Tsing-Tao.

Dans la colonie du Cap, des engagements ont lieu entre Boers rebelles et Boers loyales.

On publie un manifeste des Universités françaises contre la barbarie germanique.

#### L'Ingéniosité de nos Poilus

Elle est inépuisable. Le Cri de Paris nous en donne un nouvel exemple :

Nos jeunes bricardiers ayant remarqué, à l'usage, que le bidon individuel du dernier modèle est d'une contenance sensiblement inférieure à celle de l'ancien et que, souvent, il ne tient pas le litre, voici l'ingénieux moyen qu'ils emploient pour le ramener à la normale.

Le bidon est couché à plat et maintenu par le poids d'une grosse pierre. Dans le goulot ouvert, le soldat introduit le canon de son fusil et tire une cartouche Lebel, préalablement diminuée de sa balle et d'une moitié environ de sa poudre.

L'expansion des gaz de la décharge produit une légère extension des parois du bidon et lui rend la contenance normale d'un litre, parfois même — ô bonheur ! — de quelques centilitres de plus.

Tout le succès de l'opération réside dans le juste dosage de la poudre. Trop peu, l'effet est nul ; trop, le bidon se déchire. C'est un tour de main à attraper.

C'est ainsi que l'on corrige les petites erreurs de l'infendance.

## LA GUERRE

### Importante Victoire dans les Balkans

Les Serbes et les Alliés mettent en fuite l'armée bulgare

Paris, 6 Novembre.

L'Officiel publie un arrêté fixant les règles de discipline applicables aux chefs de service des retraités dans les préfectures et à leurs adjoints, dépendant du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.

### LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 6 Novembre.

La plupart des journaux de France et d'Angleterre s'accordent pour dire que la crise grecque pose un problème militaire. Un de nos confrères, M. Georges Bienaimé, envisage la situation sous le triple aspect que les événements prochains peuvent lui donner : avec les Grecs, sans les Grecs, et contre les Grecs.

Si la Grèce intervient, dit-il, les trois divisions bulgares ramassées entre Stroumitza et la région de Cavalla, ne résisteront pas longtemps aux 150.000 soldats que leur opposerait la Grèce. La Bulgarie serait obligée de dégarnir son front sur Nisch et sur Uskub, et d'abandonner la poursuite des Serbes. L'armée franco-anglaise s'avancerait dans le Nord, elle atteindrait Uskub et de là, menaçant Sofia. Les Serbes, délivrés des Bulgares, reporteraient toutes leurs forces contre les Austro-Allemands, qui devraient reculer, ou bien ceux-ci, pour renforcer l'armée Mackensen, se trouveraient encore obligés de dégarnir leur front russe, déjà ébranlé, et peut-être même leur front occidental. La Serbie serait soulagée, l'honneur de la Grèce et son avenir de même.

Si la Grèce n'intervient pas, l'armée franco-anglaise aura seule le devoir d'empêcher l'encerclement de l'armée serbe, en arrêtant les Bulgares. Cette armée devra être considérablement augmentée pour faire face à la situation. Cette nécessité est très grave. Si la Grèce marchait contre nous, elle aurait à compter avec la flotte de l'Entente, qui constitue une menace qu'aucun gouvernement d'Athènes ne saurait négliger.

En attendant les événements, voici la situation actuelle : si l'armée bulgare menace Nisch, par contre les progrès de l'armée austro-allemande sont faibles. L'armée serbe s'appuie sur une région extrêmement forte et qu'elle pourra défendre pied à pied. L'armée Sarraïl avance vers le Nord-Ouest, sur la route de Vélès à Prilep où elle donne la main aux Serbes. Les détachements anglais sont, paraît-il, à la veille d'attaquer Stroumitza.

MARIUS RICHARD.

### Les Propositions de Paix

La France ne veut pas de paix prématurée

Rome, 6 Novembre.

Dans un éditorial consacré aux déclarations de M. Asquith et de M. Briand, le Corriere della Sera fait remarquer que la France, qui donna au cours de la guerre des preuves merveilleuses de sa vitalité latine et de sa force à passer de crises dépressives aux hauts faits les plus sublimes, ne pouvait pas mieux répondre aux bruits pacifistes qui étaient venus de Suisse. Après avoir rappelé les erreurs diplomatiques qui furent commises dans les Balkans, le journal conclut :

« La tâche que ces hommes politiques assument est certes effrayante, mais la nécessité de cette tâche est évidente. Les nations de la Quadruple-Entente veulent aller vers une phase nouvelle, avec l'assurance que les éléments considérables des supériorités qu'elles possèdent encore pour arriver à la victoire, ne sera employé trop tard ou gaspillé. »

Après quinze mois, les empires centraux voient toujours s'éloigner davantage, malgré leurs invasions, le mirage d'une paix glorieuse par eux. Ils sentent que rien ne peut leur résister, mais ils veulent continuer la lutte jusqu'à ce que les canons et les mortiers de Krupp soient impuissants. Que tout cela ne reste pas vain pour ceux qui défendent la liberté et la justice.

Madrid, 6 Novembre.

La Correspondencia Militar dit que la déclaration ministérielle française démontre qu'il existe en France un grand entrainement à continuer la guerre. La France possède de telles qualités d'énergie et d'endurance qu'il est impossible de marchander l'admiration de la finitude de ses résolutions, qui montre à l'Allemagne combien ses espérances de paix sont vaines.

L'attitude de la France en Serbie est généreuse et grandiose ; envahie elle-même, la France accourt au secours d'une alliée plus faible ; cet acte nous la rend plus sympathique encore.

L'énergie de M. Briand saura sauver la France des cas les plus difficiles. Elle saura établir et conserver l'union dans le Cabinet, qui, composé des politiciens les plus illustres, jouit d'un grand prestige et constitue véritablement l'unité nationale.

« L'union sacrée en France, est trop forte, l'union puisse être question de paix prématurée ».

#### Les intrigues du prince de Billow

Rome, 6 Novembre.

On assure ici dans les milieux diplomatiques que le but du voyage en Suisse et la mission en Espagne du prince de Billow serait de constituer une ligne des neutres dont ferait partie la plupart des petits Etats : la Suède, la Hollande, la Suisse, l'Espagne et dans laquelle le gouvernement allemand s'efforcerait d'enrôler le Saint-Siège lui-même. Cette ligne une fois constituée, devrait prêter son concours à l'Allemagne pour une prompt conclusion de la paix.

#### Un projet de Congrès de Berne

Berne, 6 Novembre.

La direction du Congrès qui a pour but l'étude des bases d'une paix durable fait savoir que récemment elle a envoyé en Italie une délégation chargée de s'aboucher avec des professeurs de droit, des députés et des hommes éminents, qui s'intéressent au but du Congrès.

Cette délégation a rencontré le meilleur accueil et a acquis la certitude que les Italiens participeraient avec entrain au Congrès sous

une forme ou sous une autre. La délégation a en particulier réussi à faire revenir certaines personnalités sur cette idée préconçue qu'il s'agissait de manifestations en faveur de la cessation des hostilités ou d'une immixtion dans les pourparlers qui précéderont les conclusions de la paix.

La collaboration des milieux politiques et savants et dans l'œuvre du Congrès serait donc assurée. Etant donné par ailleurs que la liste des participants des autres pays s'allonge chaque jour, on peut prévoir que le Congrès aura à la belle tâche qu'il s'est imposée de préparer un plan des problèmes qui devront être résolus dans le futur traité de paix.

### DANS LES BALKANS

#### L'Attaque contre la Serbie

#### La Bataille de Babouna

L'Armée bulgare battue par les Serbes et les Alliés

Athènes, 6 Novembre.

La légation de Serbie annonce que l'armée bulgare a été battue, hier, au défilé de Babouna, après une bataille qui a duré plusieurs jours, et à laquelle ont pris part l'infanterie française et la cavalerie britannique.

Rome, 6 Novembre.

On mande d'Athènes au « Giornale d'Italia » que les troupes serbes, aidées par les troupes françaises, auraient repris la gorge de Babouna et Isvor.

Les pertes totales bulgares s'élevaient actuellement à quatre-vingt mille hommes.

La résistance serbe sur le théâtre oriental est toujours plus énergique et cause à Sofia des préoccupations.

Salonique, 6 Novembre.

Une dépêche arrivée hier soir dit que les Bulgares ont attaqué les Français sur le front de Kavadar. Après une longue préparation d'artillerie, ils se sont élancés à la baïonnette, mais ils ont été repoussés avec de grosses pertes.

Paris, 6 Novembre.

La légation de Serbie nous communique la dépêche suivante qu'elle vient de recevoir :  
« L'armée bulgare, descendant pour envahir la Macédoine par la voie de Vélès et Prilep, a été définitivement battue par l'armée serbe à Isvor, à l'entrée du col de Babouna. »

Au cours de la bataille, qui durait depuis plusieurs jours, des détachements d'infanterie française et de cavalerie anglaise, arrivant de Krivolak, ont accéléré la victoire serbe.

Isvor et Gradsko sont pris par notre armée.







# Contre la Vie chère

## Le projet du Gouvernement. — Le prix du pain et la question de la viande à Marseille

Paris, 6 Novembre.

M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi tendant à la taxation des denrées et matières de consommation, dont voici le texte du dispositif :

Art. 1. — Pendant la durée des hostilités, toutes les denrées et matières nécessaires à la subsistance, au chauffage et à l'éclairage, pourront être soumises à la taxation administrative.

Art. 2. — La taxation est prononcée par le maire. A défaut par le maire de prononcer la taxation, et si les circonstances l'exigent, le préfet peut prononcer la taxation dans les conditions prévues à l'article 69 de la loi du 5 avril 1884, après avis d'une Commission consultative de six membres, dont deux obligatoirement choisis, l'un par les membres des Chambres de Commerce, et l'autre dans les Syndicats agricoles. La Commission est nommée par le préfet et présidée par lui.

Art. 3. — Les recours contre la taxation établie par le maire pourront être portés dans le délai de cinq jours devant le préfet. Celui-ci statuera dans le délai de cinq jours à dater du dépôt du recours, après avis de la Commission visée à l'article précédent. Le recours n'est pas suspensif.

Art. 4. — Les recours autorisés à procéder, dans les conditions prévues par la loi du 3 juillet 1877, à la réquisition des denrées ou matières visées à l'article premier.

Art. 5. — Les tribunaux de commerce ont des autorités administratives portant taxation des denrées ou matières de consommation, sera punie d'une amende de 200 à 10,000 francs, et d'un emprisonnement d'un mois à un an, plus, sous réserve de l'application de l'article 63 du code pénal.

Art. 6. — La présente loi ne déroge en rien aux dispositions de la loi du 22 octobre 1915, portant ouverture, au ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes, sur l'exercice 1915, de crédits additionnels aux crédits primitifs de 100 millions, destinés à couvrir les dépenses de blé et de farine pour le ravitaillement civil.

## LE PRIX DE LA VIANDE

### Ce que disent les bouchers détaillants

La question de la viande a été débattue de la viande n'est toujours pas résolue à Marseille. Tout au plus a-t-on commencé l'arbitrage des prix de vente à l'intérieur des boucheries selon l'arrêté municipal du 10 novembre 1915. Mais les ménagères s'indignent de ce qu'une baisse tardive se produise. Et toutes leurs réclamations s'adressent à la fois aux bouchers détaillants, sont-ils vraiment les responsables ?

C'est ce que nous avons demandé au secrétaire du Syndicat des Bouchers-Marseillais, M. L. Bouchard, qui nous a fait les déclarations suivantes :

« Malgré toute notre volonté, nous ne pouvons vendre moins cher, nous dit-il. Nos bœufs, nos vaches, nos porcs, nous les achetons au poids net, nous ne pouvons plus au client, est monté de 17 francs à 42 francs les 100 kilos. Les frais généraux ont doublé. Les impositions sont au poids net de 10 à 15 %. Notre personnel exige un plus haut salaire.

« Mais, surtout, le manque de marchandises et les hausses continuelles paralysent notre bonne volonté. Les détaillants responsables de la situation ne sont autres que les grands fournisseurs et les commissionnaires en gros.

« Dans presque toutes les boucheries, les femmes ont des difficultés énormes à maintenir les bœufs, les vaches, les porcs, et, l'après-midi, 6 heures de présence. Par la comparaison de nos prix exposés avec le prix d'achat, on voit que les bœufs, les vaches, les porcs, il est facile de constater que nos bénéfices ne comportent que la juste rémunération de notre labeur.

« Ainsi, l'achat de bœuf de 400 kilos, qui se vend à 100 francs, nous coûte 90 francs ; il faut y joindre la sèche 1/3 à soit 2 kilos à 2.30 = 4.60 ; le transport, 4 fr. Au total : 99 fr. 60.

« La vente — le déchet dans la viande étant calculé au 23 % — on obtient : 92 kilos déchet, os et grasse à 0 fr. 40 = 36.80 ; 50 kilos de viande nette à 1.80 = 90.00 ; 44 kilos bas morceaux à 2 fr. 20 = 96.80 ; 50 kilos côtes non désossées à 0 fr. 50 = 25.00 ; 100 = 212.60.

« 35 kilos de viande nette à 1.80 = 63.00 ; 50 kilos de viande nette à 1.80 = 90.00 ; 40 kilos de viande nette à 1.80 = 72.00 ; 100 = 225.00.

« 14 kilos de viande nette à 1.80 = 25.20 ; 10 kilos de viande nette à 1.80 = 18.00 ; 10 kilos de viande nette à 1.80 = 18.00 ; 100 = 61.20.

« Au total, 400 kilos produisant 967 fr. 60. Balance en notre faveur, 89 francs.

« Autre tableau : Achat et vente d'un mouton.

ACHAT  
Un mouton de 80 kilos à 2 fr. 25, 45 francs ; déchet de l'abattoir ou magasin, 500 grammes, fr. 10 ; transport, 0 fr. 50. Au total : 46 fr. 50.

A LA VENTE  
1 k. 500 de fressure à 1 fr. 50 = 2.25 ; 500 grammes de graisse à 0 fr. 40 = 0.20 ; 4 kilos de viande nette à 1.80 = 7.20 ; 4 kilos de viande nette à 1.80 = 7.20 ; 3 kil. côtelettes premières à 3 fr. 10 = 9.30 ; 3 kilos épaules à 2 fr. 50 = 7.50 ; 4 kilos pièces à 3 fr. 10 = 12.40 ; Au total : 51 fr. 70. Balance en notre faveur, 5 francs.

« Ces prix sont basés sur une forte vente dans le midi. Si la vente est faible, il faut considérer que dans les boucheries plus petites, les frais ne sont pas réduits en proportion du moindre débit. Or, les meilleures boucheries vendent 2 francs par semaine et environ 40 moutons, 6 vaches et 12 agneaux. En exemple, voici le semainier d'un boucher de première catégorie.

ACHAT  
3 bœufs à 98 fr. 00 = 294.00 ; 40 moutons à 46 fr. 50 = 1860.00 ; 6 vaches à 150 fr. 00 = 900.00 ; 12 agneaux à 20 fr. 00 = 240.00 ; Au total : 5784 francs.

RECETTES  
3 bœufs à 97 fr. 00 = 291.00 ; 40 moutons à 45 fr. 70 = 1828.00 ; 6 vaches à 140 fr. 00 = 840.00 ; 12 agneaux à 22 fr. 00 = 264.00 ; Au total : 6183 francs.

Bénéfice = 375 francs, dont il faut déduire les frais généraux et les salaires.

« En effet, ce boucher doit occuper un local évalué à 2,500 francs de loyer d'un emplacement de 500 francs, il lui faut au moins trois employés payés en moyenne 50 francs par semaine. Et il est juste de tenir compte aussi de sa journée et de celle de sa femme et de leur reconnaître un salaire égal à celui de leurs employés.

« Maintenant, il est utile d'exposer par quelques phases la viande de boucherie avant de parvenir au magasin de détail : L'éleveur vend à des marchands qui mènent les bêtes sur divers marchés, d'où un premier bénéfice.

« Les bœufs sont ensuite remis à des commissionnaires, d'où nouveaux bénéfices. Ces commissionnaires les revendent aux chevallards, et les chevallards vendent alors au boucher détaillant : tous deux avec bénéfices.

« Si le gouvernement avait, dès le début des hostilités, taxé la viande sur pied comme il l'a fait pour les réquisitions, on n'aurait pas, durant cet été, laissé vendre les moutons à 2 fr. 60 le kilo la boucherie alors qu'ils étaient payés 1 fr. 80 par la réquisition.

« Pour que la viande soit moins chère, il faudrait que celle qui se vend sur pied, soit traitée, tout au moins, comme les habituels des éleveurs et surtout les manœuvres, les traits des commissionnaires et les taux des chevallards : en un mot, l'action de tous les grands faiseurs. Nous, nous en sommes aussi les victimes.

Tel fut l'exposé du secrétaire du Syndicat

des Bouchers-Marseillais. Et, il est curieux de constater l'appui de ses affirmations, que, sur certains marchés, il y a eu, la semaine dernière, des différences de 30 à 45 francs par cent kilos. A chaque augmentation, les commissionnaires annoncent avec bonhomie : vente très bonne. Les mercures des prix sur nos marchés, qu'ils fournissent à certains journaux, en font foi.

« Finalement, n'y a-t-il rien à faire contre eux, ou les autorités responsables en oublient-elles le devoir ?

JULES BERNEX.

## LE PRIX DU PAIN

### Il est fixé à 46 centimes le kilo, mais le maire supprime au profit des boulangers la mention de la qualité

M. le maire s'est enfin décidé à diminuer le prix du pain. Mais il l'a fait avec une mauvaise grâce qu'il n'a pas pu empêcher d'y apporter une restriction importante et qui lui manquera pas de frapper la population.

Voici le texte de cet arrêté :

- « Vu la loi du 17-22 juillet 1915,
- « Vu la loi du 5 avril 1884,
- « Vu la loi du 16 octobre 1915,
- « Vu l'arrêté préfectoral du 30 octobre 1915 :

Considérant que la plupart des boulangers ont pu couvrir leurs approvisionnements et acheter, pour la deuxième semaine de novembre, des farines des types 42 et 44 francs par la loi du 16 octobre et l'arrêté préfectoral du 26 octobre 1915, qu'il y a lieu, dans ces conditions de taxer dès à présent, le pain sur la base du quintal de farine à 42 francs :

« Considérant qu'aux termes de l'article 8 de la loi du 16 octobre 1915, les meuniers ne pourront plus fabriquer qu'une seule sorte de farine, à savoir la farine entière, qu'il ne peut donc plus y avoir qu'une qualité de pain ; que, toutefois, les boulangers peuvent, avec la même farine, faire des pains dits de ménage d'une forme et d'un poids plus avantageux qui doivent être l'objet d'une taxe spéciale.

« Considérant que l'établissement de la taxe du pain, par quinzaine, n'étant d'autre raison d'être que la variation possible des cours des farines, que celui-ci étant fixé par l'arrêté préfectoral jusqu'à nouvel ordre, il y a lieu, par voie de conséquence, de taxer le pain pour une durée indéterminée.

ARRÊTONS :

Article premier. — A partir du 8 novembre courant et jusqu'à nouvel ordre, le prix du pain est fixé ainsi qu'il suit :

Pain de 400 grammes à 1 kilo..... 0 46  
Pain dit de ménage de 1 kilo et au-dessus..... 0 41

Article 2. — M. le secrétaire général, M. le chef du service des subsistances et M. le commissaire central sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté. Fait à Marseille, en l'Hôtel de Ville, le 6 novembre 1915.

E. PIERRE.

On remarquera que l'arrêté municipal ne mentionne plus la qualité du pain. Tous les arrêtés précédents comportaient trois prix :

- 1° Celui de la 1<sup>re</sup> qualité.
- 2° Celui du pain de ménage.
- 3° Celui de la 2<sup>e</sup> qualité.

Or, d'après l'arrêté actuel, nous n'aurons plus de pain de 1<sup>re</sup> qualité ni de 2<sup>e</sup> : les boulangers — pourront — impudemment livrer à la consommation un pain mixte et ils ne manqueront pas de trouver dans cet avantage une sorte de compensation à la diminution du prix de la taxe.

Nous savons, par l'exemple de la viande, ce que vaut la suppression des marques. Depuis que la boucherie ne mentionne plus les viandes de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> qualité, on nous vend au prix fort les viandes de qualité inférieure. Ce n'était pas un exemple à suivre.

## La Ligue de Miramas à L'Estaque

Paris, 6 Novembre.

L'Officiel publie une décision d'après laquelle le service de l'exploitation de la ligne de la partie comprise entre Port-de-Bouc et l'Estaque de la ligne de chemin de fer de Miramas à l'Estaque (réseau Paris-Lyon-Méditerranée), a été rattaché, à compter du 1<sup>er</sup> novembre, au service de la voie et des bâtiments du VII<sup>e</sup> arrondissement d'ingénieur ordinaire des ponts et chaussées à Marseille ;

« Pour le contrôle de l'exploitation technique au VII<sup>e</sup> arrondissement d'ingénieur ordinaire des mines à Marseille ;

« Pour le contrôle de l'exploitation commerciale à la 6<sup>e</sup> circonscription d'inspecteur à Marseille ;

« Pour le commissariat du contrôle au commissariat de Marseille-Saint-Charles, G.V.

## A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

La séance publique annuelle  
Paris, 6 Novembre.

Cet après-midi, à 2 heures, a eu lieu, sous la Coupole de l'Institut de France, la séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts, sous la présidence de M. Léon Bonnat. Au cours de cette séance, il a été procédé à la proclamation des prix suivants, décernés en vertu de diverses fondations.

Prix Trémont, 2,000 francs : partagé entre M.M.E.-B. Bartolomy, peintre, et Paul Sylvestre, sculpteur, d'une part, et M.M. E. Gagnay et Paul Puget, compositeurs de musique d'autre part.

Prix Georges Lambert, 1,600 francs : partagé entre Mmes Lazerges, Léveillé, Soutz et Marty. Mme veuve Mongin a reçu exceptionnellement une somme de cent francs sur une autre fondation.

Prix Charpentier, 500 francs : M. Reuchsel, compositeur de musique.

Fondation Anastasi : M. Metzmaier est, comme les années précédentes, titulaire de la pension viagère instituée par M. Anastasi.

Prix du baron Alphonse de Rothschild, 12,000 francs : partagé entre M. Hippolyte Le-

febvre, sculpteur, et M. Wormser, compositeur de musique.

Fondation Gouvy, 300 francs : attribué à M. Peirier.

Fondation veuve Buchere, 300 francs : partagé entre Mmes Laval et Falconnet.

Prix Nicolas-Antoine Zally, 1,500 francs : décerné à M. Roussé-Charles-Georges.

Prix Maubert, 4,000 francs : décerné 1<sup>er</sup> pour la peinture à M. Dupas Jean-Théodore, grand prix de 1910 ; 2<sup>e</sup> pour la sculpture à M. Grenier père, en mémoire de son fils, Grenier Camille-Henri, grand prix de 1908, lombé au champ d'honneur.

Fondation Ardou, 1,600 francs : partagé en quatre parties égales de 400 francs, entre Mmes Clémentine Dissard, statuaire ; Lagarde-Frechot, peintre ; Jeanne Moride, peintre et Raymond Martin, statuaire.

Prix Marillier de Lapeyroue, 1,600 francs : partagé entre Mmes Weingartner, 1,000 fr. et Hermann, 600 fr.

Prix de Badollet, 3,000 francs : décerné à M. Bray Albert-Louis.

## Le Lieutenant Escoffier mort au Champ d'Honneur

Notre concitoyen, le lieutenant Escoffier, a été tué à l'assaut des positions ennemies au cours de notre offensive. Son colonel en a une profonde estime et beaucoup d'affection à l'égard de votre frère. J'avais deviné l'homme.

« J'ai la profonde douleur de vous apprendre que votre frère, le lieutenant Escoffier, est mort en héros, le 5 septembre, à l'assaut des tranchées allemandes.

« Sa mort est un gros chagrin pour le régiment et en particulier pour moi, qui avais une profonde estime et beaucoup d'affection à l'égard de votre frère. J'avais deviné l'homme.

« Ah ! nous les aurons, les Boches ! Comme cette phrase sonore et toute vibrante d'une vigoureuse assurance fait naître en nous une confiance sereine et forte ! Acceptons-en l'augure ! Et que le rapprochement de toutes ces petites lettres venant s'aligner, comme d'elles-mêmes, semble avoir réellement quelque chose de prophétique ?

« Voici la dernière trouvaille :

Général GAILLÉ  
Denys Cœhin

Albert MÉLIN  
C. Ombès  
U. des Médina  
Gue S de

MA L VY  
Clem E ntel  
S embat

D Alimier  
PA U I Painlevé  
R ibot  
D O amerique  
N all  
René B e nard

Amiral L acaze  
De F r eycinet  
Arl S taud

B ourgeois  
J seph Thierry  
Jules C amhon  
Albert T homas  
R ené Viviani  
Justin Godart

Ah ! nous les aurons, les Boches ! Comme cette phrase sonore et toute vibrante d'une vigoureuse assurance fait naître en nous une confiance sereine et forte ! Acceptons-en l'augure ! Et que le rapprochement de toutes ces petites lettres venant s'aligner, comme d'elles-mêmes, semble avoir réellement quelque chose de prophétique ?

« Voici la dernière trouvaille :

Général GAILLÉ  
Denys Cœhin

Albert MÉLIN  
C. Ombès  
U. des Médina  
Gue S de

MA L VY  
Clem E ntel  
S embat

D Alimier  
PA U I Painlevé  
R ibot  
D O amerique  
N all  
René B e nard

Amiral L acaze  
De F r eycinet  
Arl S taud

B ourgeois  
J seph Thierry  
Jules C amhon  
Albert T homas  
R ené Viviani  
Justin Godart

Ah ! nous les aurons, les Boches ! Comme cette phrase sonore et toute vibrante d'une vigoureuse assurance fait naître en nous une confiance sereine et forte ! Acceptons-en l'augure ! Et que le rapprochement de toutes ces petites lettres venant s'aligner, comme d'elles-mêmes, semble avoir réellement quelque chose de prophétique ?

« Voici la dernière trouvaille :

Général GAILLÉ  
Denys Cœhin

Albert MÉLIN  
C. Ombès  
U. des Médina  
Gue S de

MA L VY  
Clem E ntel  
S embat

D Alimier  
PA U I Painlevé  
R ibot  
D O amerique  
N all  
René B e nard

Amiral L acaze  
De F r eycinet  
Arl S taud

B ourgeois  
J seph Thierry  
Jules C amhon  
Albert T homas  
R ené Viviani  
Justin Godart

réalisable, ce n'est pas, il est vrai, une raison suffisante pour qu'elle soit adoptée.

Il est, au reste, un autre moyen qui pourrait suppléer l'action officielle, ce serait que chaque grand café, mit de jetons spéciaux dont chaque client se munirait et qui lui servirait à payer ses consommations. L'idée n'est pas neuve ; elle a été appliquée à Toulouse, à Béziers, et dans quelques autres villes, et les résultats sont satisfaisants.

Rien n'empêcherait aussi la Compagnie des Tramways de suivre l'exemple en adoptant un mode spécial de paiement, tel que la vente des carnets de tickets avec lesquels le public paierait sa place dans les voitures. Cela éviterait l'usage des sous et aussi de bien des discussions. Le métropolitain de Paris qui emploie le procédé des tickets s'en trouve très bien et le public parisien aussi.

« Quel que soit le procédé que l'on adopte, il est nécessaire, il est urgent qu'on en adopte un, sans paralyser notre commerce local. Les commissionnaires sont las de subir les exigences des courtiers qui viennent leur offrir avec prière des sous et des jetons qu'ils ne savent pas en général réclamer une action énergique et rapide ; ils ne comprendent pas qu'on s'obstine à la leur refuser. — N.

Paris, 6 Novembre.

Le ministre de la Marine nous communique la note suivante :

Des sous-marins ennemis, venant de l'Océan, ont pu franchir le détroit de Gibraltar, vraisemblablement dans la nuit du 2 au 3 novembre, et ont été aperçus au large d'Arzew, le vapeur français Dalra et, près du cap Lu, le vapeur français Calvados, et le vapeur italien Ionio. L'équipage du Dalra et celui du Ionio sont saufs ; les détails manquent sur celui du Calvados.

La perte du « Calvados »

Dès que nous avons eu connaissance de ce fait, nous nous sommes rendus à la Compagnie Transatlantique qui nous a le plus promptement confirmé et nous a donné quelques renseignements complémentaires.

« Le Calvados était un cargo-bote d'une centaine de mètres de long et jaugeant 1,736 tonneaux. Sa machine de 1,500 chevaux de force lui donnait une vitesse d'environ 13 nœuds. Il était affecté depuis plusieurs années au service de marchandises entre Marseille et l'Algérie.

Quant au vapeur italien Ionio, il était affecté par la Compagnie Transatlantique. Tout l'équipage a été sauvé.

Le Dalra est un vapeur appartenant à la maison Dalmas, d'Oran.

La perte du « Sidi-Ferruch »

D'autre part, nous avons reçu hier soir également, un télégramme dont voici le texte :

Alger, 6 Novembre.

Le Sidi-Ferruch, de la Compagnie des Transports Maritimes, jaugeant trois mille tonnes, parti de Cette pour Alger, a été coulé hier vendredi à midi, à 10 milles d'Alger, par un sous-marin allemand sans qu'aucun avis eût été donné au bateau. L'équipage est composé de 20 hommes, dont 15 sont sauvés. Le bâtiment qui coula, l'équipage composé de 20 hommes, arriva à 11 heures à Alger, dans des embarcations remorquées. Il n'y eut aucun passager à bord du Sidi-Ferruch.

M. Pigeon, secrétaire général de la Compagnie des Transports Maritimes, que nous avons vu hier soir, nous a donné les renseignements complémentaires suivants :

« Le Sidi-Ferruch, qui était commandé par le capitaine au long cours Ribbe, avait 35 hommes d'équipage. Vendredi, à 1 heure du soir, le Sidi-Ferruch, rencontré par un sous-marin qui, sans aucun avis, le coula à coups de canon.

L'équipage avant eu le temps de mettre deux embarcations à la mer y prit place. L'une des chaloupes atteignit Alger. Le second se trouva sur la route du torpilleur de haute mer Cyclope qui patrouillait et qui la remorqua à Alger. Tout le monde est sauvé.

Le Sidi-Ferruch avait été acheté par la Compagnie à un armateur anglais il y a quelques mois à peine. C'était un bon et solide navire de 100 mètres de long, flottant de 12 à 13 nœuds en marche normale.

L'idée nous parait excellente, facilement

réalisable, ce n'est pas, il est vrai, une raison suffisante pour qu'elle soit adoptée.

Il est, au reste, un autre moyen qui pourrait suppléer l'action officielle, ce serait que chaque grand café, mit de jetons spéciaux dont chaque client se munirait et qui lui servirait à payer ses consommations. L'idée n'est pas neuve ; elle a été appliquée à Toulouse, à Béziers, et dans quelques autres villes, et les résultats sont satisfaisants.

Rien n'empêcherait aussi la Compagnie des Tramways de suivre l'exemple en adoptant un mode spécial de paiement, tel que la vente des carnets de tickets avec lesquels le public paierait sa place dans les voitures. Cela éviterait l'usage des sous et aussi de bien des discussions. Le métropolitain de Paris qui emploie le procédé des tickets s'en trouve très bien et le public parisien aussi.

« Quel que soit le procédé que l'on adopte, il est nécessaire, il est urgent qu'on en adopte un, sans paralyser notre commerce local. Les commissionnaires sont las de subir les exigences des courtiers qui viennent leur offrir avec prière des sous et des jetons qu'ils ne savent pas en général réclamer une action énergique et rapide ; ils ne comprennent pas qu'on s'obstine à la leur refuser. — N.

Paris, 6 Novembre.

Le ministre de la Marine nous communique la note suivante :

Des sous-marins ennemis, venant de l'Océan, ont pu franchir le détroit de Gibraltar, vraisemblablement dans la nuit du 2 au 3 novembre, et ont été aperçus au large d'Arzew, le vapeur français Dalra et, près du cap Lu, le vapeur français Calvados, et le vapeur italien Ionio. L'équipage du Dalra et celui du Ionio sont saufs ; les détails manquent sur celui du Calvados.

La perte du « Calvados »

Dès que nous avons eu connaissance de ce fait, nous nous sommes rendus à la Compagnie Transatlantique qui nous a le plus promptement confirmé et nous a donné quelques renseignements complémentaires.

« Le Calvados était un cargo-bote d'une centaine de mètres de long et jaugeant 1,736 tonneaux. Sa machine de 1,500 chevaux de force lui donnait une vitesse d'environ 13 nœuds. Il était affecté depuis plusieurs années au service de marchandises entre Marseille et l'Algérie.

Quant au vapeur italien Ionio, il était affecté par la Compagnie Transatlantique. Tout l'équipage a été sauvé.

Le Dalra est un vapeur appartenant à la maison Dalmas, d'Oran.

La perte du « Sidi-Ferruch »

D'autre part, nous avons reçu hier soir également, un télégramme dont voici le texte :

Alger, 6 Novembre.

réalisable, ce n'est pas, il est vrai, une raison suffisante pour qu'elle soit adoptée.

Il est, au reste, un autre moyen qui pourrait suppléer l'action officielle, ce serait que chaque grand café, mit de jetons spéciaux dont chaque client se munirait et qui lui servirait à payer ses consommations. L'idée n'est pas neuve ; elle a été appliquée à Toulouse, à Béziers, et dans quelques autres villes, et les résultats sont satisfaisants.

Rien n'empêcherait aussi la Compagnie des Tramways de suivre l'exemple en adoptant un mode spécial de paiement, tel que la vente des carnets de tickets avec lesquels le public paierait sa place dans les voitures. Cela éviterait l'usage des sous et aussi de bien des discussions. Le métropolitain de Paris qui emploie le procédé des tickets s'en trouve très bien et le public parisien aussi.

« Quel que soit le procédé que l'on adopte, il est nécessaire, il est urgent qu'on en adopte un, sans paralyser notre commerce local. Les commissionnaires sont las de subir les exigences des courtiers qui viennent leur offrir avec prière des sous et des jetons qu'ils ne savent pas en général réclamer une action énergique et rapide ; ils ne comprennent pas qu'on s'obstine à la leur refuser. — N.

Paris, 6 Novembre.

Le ministre de la Marine nous communique la note suivante :

Des sous-marins ennemis, venant de l'Océan, ont pu franchir le détroit de Gibraltar, vraisemblablement dans la nuit du 2 au 3 novembre, et ont été aperçus au large d'Arzew, le vapeur français Dalra et, près du cap Lu, le vapeur français Calvados, et le vapeur italien Ionio. L'équipage du Dalra et celui du Ionio sont saufs ; les détails manquent sur celui du Calvados.

La perte du « Calvados »

Dès que nous avons eu connaissance de ce fait, nous nous sommes rendus à la Compagnie Transatlantique qui nous a le plus promptement confirmé et nous a donné quelques renseignements complémentaires.

« Le Calvados était un cargo-bote d'une centaine de mètres de long et jaugeant 1,736 tonneaux. Sa machine de 1,500 chevaux de force lui donnait une vitesse d'environ 13 nœuds. Il était affecté depuis plusieurs années au service de marchandises entre Marseille et l'Algérie.

Quant au vapeur italien Ionio, il était affecté par la Compagnie Transatlantique. Tout l'équipage a été sauvé.

Le Dalra est un vapeur appartenant à la maison Dalmas, d'Oran.

La perte du « Sidi-Ferruch »

D'autre part, nous avons reçu hier soir également, un télégramme dont voici le texte :

Alger, 6 Novembre.

Le Sidi-Ferruch, de la Compagnie des Transports Maritimes, jaugeant trois mille tonnes, parti de Cette pour Alger, a été coulé hier vendredi à midi, à 10 milles d'Alger, par un sous-marin allemand sans qu'aucun avis eût été donné au bateau. L'équipage est composé de 20 hommes, dont 15 sont sauvés. Le bâtiment qui coula, l'équipage composé de 20 hommes, arriva à 11 heures à Alger, dans des embarcations remorquées. Il n'y eut aucun passager à bord du Sidi-Ferruch.



devant qui, ce jour-là, s'appelaient le comte de Fontanges...  
Peu après, Padovani — sous le nom d'Edmond Méthieu — entre en relations avec une riche Portugaise, Mme Diaz de Cécilia. Il finit un soir dans un bon room élégant et admet un superbe bracelet qui portait la jeune femme. Il lui demanda le bijou pour y faire ajouter un souvenir. Mme Diaz de Cécilia confia le bracelet à l'escroc. Padovani se rapporta pas le bijou.  
Mais l'aventure la plus triste est celle dont

souffrit Mme M. Le médecin-major (?) Padovani la rencontra plusieurs fois et, finalement, lui demanda sa main. Mme M. le crut sincère et l'escroc fut accepté comme chez lui dans la maison de Mme M. Il profita d'un moment d'absence de la jeune femme, força un coffre-fort, déroba des bijoux, de l'argent et s'enfuit. Désolé, Mme M. paya des dettes contractées par Padovani et se refusa à porter plainte.  
Mais Mme M. avait eu moins de scrupules. Elle avait prévenu la Sûreté générale et les agents, mis en campagne, ne tardèrent pas à mettre fin aux hauts faits de l'escroc Padovani. On est en train d'établir son curriculum vitae, car on est bien assuré que les escroqueries commises ne sont qu'une infime partie de celles que Padovani a commises. — M.

## Souscription publique de la Provence pour le Nord

Voici le 13<sup>e</sup> relevé des dons souscrits à l'Œuvre de la Provence pour le Nord.

### 12<sup>e</sup> Liste du Comité de Marseille

- Claude et Camille ..... 10
- Un vieux ..... 10
- Sa bonne ..... 10
- Fabre ..... 10
- M. François Paoli, de Piedicroce, Orezza (Corse) ..... 50
- M. Desfontaines, directeur de l'exploitation et de la voie des gares de Marseille-Joliette-Arenc (3<sup>e</sup> versement) ..... 100
- Syndicat des patrons marchands-fruits de Marseille ..... 20
- Pour que mon cher M. S. revienne à moi ..... 1
- M. Martin Pignatelli ..... 1
- M. Sarrains ..... 5
- MM. E. A. O'Kelly et Cie, 81, avenue du Prado ..... 1.000

### 4<sup>e</sup> Liste du Comité de Carpentras

- Mme Cavillon (en souvenir du docteur Cavillon) ..... 50
- M. Gabriel Eyrie, inspecteur sanitaire du département ..... 100
- M. Chabrol, employé de commerce ..... 20
- M. Emile Fenouillet, directeur de l'usine de Carpentras ..... 100
- M. César, boulanger ..... 5
- M. Ayne Laurent, rentier ..... 5
- M. Boyer, établissement de bains ..... 100
- Le journal *Le Ventoux* ..... 25
- M. Moulin, administrateur du journal *Le Ventoux* ..... 3
- M. Batailler, imprimeur ..... 10
- M. Demallé, pompes funèbres ..... 10
- M. Plantin Alfred, receveur du canal. Mlle Petit ..... 100
- M. des Isnards, pharmacien ..... 100
- M. J. Fenouillet, père, viticulteur ..... 100

### Commune de MONTEUX

- Produit de la soirée du 29 août, organisée par le Sous-Comité ..... 468 70
- Subvention votée par le Conseil municipal ..... 150
- M. Gabriel Eyrie, inspecteur sanitaire ..... 20
- M. le commandant Bulot, commandant le détachement ..... 5

### Commune de SAINT-CHRISTOL

- Souscription de la 2<sup>e</sup> liste du Sous-Comité ..... 63 50

### Commune de SAINT-HIPPOLYTE

- Souscriptions recueillies par M. le maire ..... 31 55

### Commune de MORMOIRON

- Produit des quêtes faites les 5, 7 et 8 septembre par M<sup>me</sup> Bagnol, M<sup>lle</sup> Tissot, Isnard et Reboul ..... 152 30

### Commune de GAROMB

- Souscriptions recueillies par le Sous-Comité ..... 612 55

### Commune d'AUBIGNAN

- M. Guichard, député, maire d'Aubignan ..... 100
- Subvention du Conseil municipal ..... 200
- (Nous donnerons plus tard le détail de la souscription qui est ouverte dans la commune).

### 2<sup>e</sup> Liste du Comité de Digne

- M. Autric, président du Syndicat Agricole ..... 50
- M. Magagnan, ancien hôtelier à Digne ..... 10
- M. Anthouard, buraliste, à Digne ..... 15
- M. Chaspol, représentant du Journal des Basses-Alpes ..... 200
- M. Etienne Roux, négociant (maison Universelle) ..... 25
- M. Tartanson, ..... 25
- M. Spazzini, entrepreneur de travaux publics, à Digne ..... 100
- M. Perchet, sénateur des Basses-Alpes ..... 100
- M. Arleslet, ministre, à Digne ..... 100
- M. Launay, ministre, à Digne ..... 100
- M. François Favre, à Digne ..... 20
- M. Chabert, rentier, à Digne ..... 20
- M. Pétrign, négociant, Epieris à Marseille, à Digne ..... 20
- M. Henri Michel, sénateur des Basses-Alpes ..... 50
- M. le docteur Lautaud, conseiller général d'Entrevaux ..... 25
- M. Echternach, chef de bureau à la Préfecture de Digne ..... 10
- M. Lavaut, professeur du Lycée de Digne ..... 25
- M. Roune, conseiller général de Valensole (Indre) ..... 1
- M. Laurent, conseiller d'arrondissement du Lauzet ..... 10
- M. Milhaud, caissier de la Caisse d'épargne de Digne ..... 10
- M. de la Roche, conseiller général de la commune de Moriez ..... 10
- Collecte faite par un groupe de filles de la rue du Lycée, à Digne ..... 4
- M. Conté, pharmacien à Digne ..... 40
- M. Malon, conseiller général de Valensole ..... 200
- M. le docteur Imbart, conseiller général de Castellane ..... 20
- M. de la Roche, directeur du pensionnat Saint-Louis ..... 50
- M. R. D., un Languedocien ..... 50
- M. Delagüe ..... 20
- M. de la Roche, directeur du pensionnat Saint-Louis ..... 18 25
- Habitants de Piolenc ..... 25
- M. et M<sup>me</sup> Courru, Banque de France ..... 10
- M. Latil, directeur de l'école primaire de garçons ..... 5
- M. Raymond Institutrice ..... 5
- Mme Massot, directrice de l'école maternelle ..... 2 50
- Mme Meyssonier, institutrice ..... 5
- M. Talon Maurice, négociant ..... 5
- M. Emile Gueyraud, rentier ..... 5
- M. Pascal, retraité ..... 2
- M. Bécotte ..... 2
- M. Henri Nicolas, ancien adjoint au maire ..... 5
- M. Maurel, receveur des Postes en retraite ..... 5
- M. Martial Reynaud, retraité ..... 5
- M. Dol, retraité ..... 5
- Mme veuve Louis Latil ..... 2
- M. Raymond des Reynauds ..... 2
- M. le docteur Civatte ..... 20

### 2<sup>e</sup> Liste du Comité de Sisteron

- M. Henri Michel, sénateur des Basses-Alpes ..... 50
- M. Raoul Angles, député de Sisteron ..... 50
- M. Lavaut, sous-préfet de Sisteron. Ecole primaire de filles ..... 25 50
- M. Latil, directeur de l'école primaire de garçons ..... 5
- M. Raymond Institutrice ..... 5
- Mme Massot, directrice de l'école maternelle ..... 2 50
- Mme Meyssonier, institutrice ..... 5
- M. Talon Maurice, négociant ..... 5
- M. Emile Gueyraud, rentier ..... 5
- M. Pascal, retraité ..... 2
- M. Bécotte ..... 2
- M. Henri Nicolas, ancien adjoint au maire ..... 5
- M. Maurel, receveur des Postes en retraite ..... 5
- M. Martial Reynaud, retraité ..... 5
- M. Dol, retraité ..... 5
- Mme veuve Louis Latil ..... 2
- M. Raymond des Reynauds ..... 2
- M. le docteur Civatte ..... 20

## Marseille et la Guerre

### Morts au champ d'honneur

Un nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms : De M. Maurice Cassaly, capitaine au 1<sup>er</sup> d'infanterie, tué à l'ennemi, le 27 septembre 1915, à l'âge de 38 ans.  
De M. Georges Lardinois, sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> régiment de marche de tirailleurs, tué à l'ennemi, le 14 août 1915.  
De M. Dominique Battini, adjudant au 2<sup>e</sup> colonial, tué à l'ennemi, le 25 septembre 1915.  
De M. Albert Ricard, de Mirabeau, caporal au 18<sup>e</sup> territorial, grièvement blessé à l'ennemi et décédé le 20 octobre 1915.  
De M. Hippolyte Bernard, soldat au 52<sup>e</sup> d'infanterie, tué à l'ennemi le 25 septembre, à l'âge de 27 ans.  
De M. Paul Mirrie, de Mouris, de la classe 1915, soldat au 5<sup>e</sup> colonial, décédé le 3 octobre dernier, des suites de blessures.  
De M. Edmond Lardinois, de La Motte, soldat au 17<sup>e</sup> d'infanterie, tué à l'ennemi le 27 septembre 1915.

### 3<sup>e</sup> Liste du Comité d'Avignon

- Sud-Automobile ..... 300
- M. Mathieu Henri ..... 100
- Mme Achille Martin ..... 100
- M. Destons Marcel ..... 100
- M. Gassin, rue Sureau ..... 1
- M. Jouveau aîné, tourneur ..... 2
- MM. Laugier frères, industriels, rue Carrière ..... 300
- M. Gastin, ancien négociant, rue Carrière ..... 10
- Mme veuve Gente, rentière, rue Sa-Luce ..... 10
- M. Jean Clerico, fabricant de chaussures ..... 20
- M. A. Gautier, mercerie, rue Carrière ..... 20
- MM. Viau frères, industriels, rue Carrière ..... 20
- MM. Moulou et Dame, cartonnages, rue Carrière ..... 20
- M. Duriau, receveur principal des Contributions Indirectes ..... 20
- M. Angles Noël, ancien combattant de 1870, à Joncoy ..... 5
- Personnel des Contributions Indirectes ..... 100
- Conseil municipal des Taillades ..... 10
- M. Edvard Léon, dentiste, rue Joseph Vernet ..... 50
- M. Vernet ..... 50
- Anonyme ..... 20
- M. Arnaud Honoré, rue Joseph Vernet ..... 10
- M. Jean Noël, payeur à Zindat ..... 10
- M. Louis Vidal ..... 10
- M. Bachelard, expéditeur ..... 25
- X. X. X. ..... 2
- M. Bellaud, ancien préfet ..... 100
- M. Briand, 53, bd Malesherbes, Paris ..... 20
- M. Agier, pharmacien, rue Thiers ..... 20
- M. M. Dussession ..... 20
- M. Lule-Dejardin, rue Joseph Vernet ..... 100
- Mme Joseph Thomas ..... 50
- Commune de Caumont ..... 100
- M. Paul Auguste, industriel, avenue Constantin ..... 20
- Mme Godlewski ..... 20
- Commune de Saumaines ..... 40
- Commune de Joncoy ..... 25
- M. Boyard, pharmacien ..... 20
- M. Fortinet, major de 1<sup>er</sup> classe ..... 20
- M. Silvan, architecte, à Cavillon ..... 5
- M. Goudard, dépositaire du Petit Marseillais, à Cavillon ..... 20

### 2<sup>e</sup> Liste du Comité d'Orange

- Habitants de Saint-Léger ..... 25 50
- M. capitaine Karch ..... 72 85
- Mme Jean ..... 3
- Subv. de la commune de Camaret ..... 100
- Mme Durif ..... 30
- Subv. de la commune de Saint-Léger ..... 30
- M. Villemot, président du tribunal. Subvention des communes de : Carême ..... 25
- Saint-Romain-en-Viennois ..... 60
- M. Escoffier Alphonse, percepteur en retraite ..... 20
- Habitants de Sarriac ..... 61 40
- M. le commandant Audebert ..... 30
- Subv. de la commune de Mornas ..... 25
- Versement de l'Assistance aux Convolescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.
- M. Escoffier Alphonse, percepteur en retraite ..... 20
- Habitants de Sarriac ..... 61 40
- M. le commandant Audebert ..... 30
- Subv. de la commune de Mornas ..... 25
- Versement de l'Assistance aux Convolescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

## Marseille et la Guerre

### Morts au champ d'honneur

Un nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms : De M. Maurice Cassaly, capitaine au 1<sup>er</sup> d'infanterie, tué à l'ennemi, le 27 septembre 1915, à l'âge de 38 ans.  
De M. Georges Lardinois, sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> régiment de marche de tirailleurs, tué à l'ennemi, le 14 août 1915.  
De M. Dominique Battini, adjudant au 2<sup>e</sup> colonial, tué à l'ennemi, le 25 septembre 1915.  
De M. Albert Ricard, de Mirabeau, caporal au 18<sup>e</sup> territorial, grièvement blessé à l'ennemi et décédé le 20 octobre 1915.  
De M. Hippolyte Bernard, soldat au 52<sup>e</sup> d'infanterie, tué à l'ennemi le 25 septembre, à l'âge de 27 ans.  
De M. Paul Mirrie, de Mouris, de la classe 1915, soldat au 5<sup>e</sup> colonial, décédé le 3 octobre dernier, des suites de blessures.  
De M. Edmond Lardinois, de La Motte, soldat au 17<sup>e</sup> d'infanterie, tué à l'ennemi le 27 septembre 1915.

### 3<sup>e</sup> Liste du Comité d'Avignon

- Sud-Automobile ..... 300
- M. Mathieu Henri ..... 100
- Mme Achille Martin ..... 100
- M. Destons Marcel ..... 100
- M. Gassin, rue Sureau ..... 1
- M. Jouveau aîné, tourneur ..... 2
- MM. Laugier frères, industriels, rue Carrière ..... 300
- M. Gastin, ancien négociant, rue Carrière ..... 10
- Mme veuve Gente, rentière, rue Sa-Luce ..... 10
- M. Jean Clerico, fabricant de chaussures ..... 20
- M. A. Gautier, mercerie, rue Carrière ..... 20
- MM. Viau frères, industriels, rue Carrière ..... 20
- MM. Moulou et Dame, cartonnages, rue Carrière ..... 20
- M. Duriau, receveur principal des Contributions Indirectes ..... 20
- M. Angles Noël, ancien combattant de 1870, à Joncoy ..... 5
- Personnel des Contributions Indirectes ..... 100
- Conseil municipal des Taillades ..... 10
- M. Edvard Léon, dentiste, rue Joseph Vernet ..... 50
- M. Vernet ..... 50
- Anonyme ..... 20
- M. Arnaud Honoré, rue Joseph Vernet ..... 10
- M. Jean Noël, payeur à Zindat ..... 10
- M. Louis Vidal ..... 10
- M. Bachelard, expéditeur ..... 25
- X. X. X. ..... 2
- M. Bellaud, ancien préfet ..... 100
- M. Briand, 53, bd Malesherbes, Paris ..... 20
- M. Agier, pharmacien, rue Thiers ..... 20
- M. M. Dussession ..... 20
- M. Lule-Dejardin, rue Joseph Vernet ..... 100
- Mme Joseph Thomas ..... 50
- Commune de Caumont ..... 100
- M. Paul Auguste, industriel, avenue Constantin ..... 20
- Mme Godlewski ..... 20
- Commune de Saumaines ..... 40
- Commune de Joncoy ..... 25
- M. Boyard, pharmacien ..... 20
- M. Fortinet, major de 1<sup>er</sup> classe ..... 20
- M. Silvan, architecte, à Cavillon ..... 5
- M. Goudard, dépositaire du Petit Marseillais, à Cavillon ..... 20

### 2<sup>e</sup> Liste du Comité d'Orange

- Habitants de Saint-Léger ..... 25 50
- M. capitaine Karch ..... 72 85
- Mme Jean ..... 3
- Subv. de la commune de Camaret ..... 100
- Mme Durif ..... 30
- Subv. de la commune de Saint-Léger ..... 30
- M. Villemot, président du tribunal. Subvention des communes de : Carême ..... 25
- Saint-Romain-en-Viennois ..... 60
- M. Escoffier Alphonse, percepteur en retraite ..... 20
- Habitants de Sarriac ..... 61 40
- M. le commandant Audebert ..... 30
- Subv. de la commune de Mornas ..... 25
- Versement de l'Assistance aux Convolescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.
- M. Escoffier Alphonse, percepteur en retraite ..... 20
- Habitants de Sarriac ..... 61 40
- M. le commandant Audebert ..... 30
- Subv. de la commune de Mornas ..... 25
- Versement de l'Assistance aux Convolescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup> 1, sortant des établissements de la 15<sup>e</sup> région, lui soient signalés.

### Des emplois pour nos mutilés

En raison de l'excellent résultat obtenu à la suite de la publication d'une première note qui permit de caser une dizaine de mutilés, le Comité régional de l'Assistance aux Convalescents militaires, nous prie d'adresser un second appel aux industriels, commerçants, banquiers, etc., pour que toutes les vacances de l'été soient produites dans les divers emplois susceptibles d'être réservés à tous les militaires réformés n<sup>o</sup>









### Aviez-vous mal à la tête ce matin en vous levant ?

Nous arrivons alors à point pour vous éviter le retour de semblables douleurs. Ecoutez-nous.

Les hommes souffrent rarement de migraines, et par contre les femmes en souffrent fréquemment.

Pourquoi ?

La fréquence des migraines chez les femmes tient à la délicatesse de leur tempérament et surtout aux fonctions toutes particulières au sexe féminin. Si la régularité de ces fonctions éprouve le moindre trouble, aussitôt les femmes ressentent : migraines, douleurs dans le dos, elles ont une nervosité excessive et se plaignent d'insomnies.

Les Pilules Pink vous débarrasseront de vos migraines parce qu'elles enrichissent le sang, fortifient tous les organes et régularisent les fonctions. Les Pilules Pink sont le bon tonique pour les femmes.

Vous serez débarrassées de vos maux de tête si vous prenez

## Trois PILULES PINK par jour



### ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 6 Novembre. — Pignatelli Marie, rue Albrand, 60. — Carvenier Yvonne, rue Chevalier-Paul, 30. — Angioni Thérèse, rue de la Ville, 21. — Colucci Antonin, rue des Ecoles, 71. — Gardini Marie, Estaque-Place. — Eyraud Odette, rue de Lodi, 70. — Baret Mireille, boulevard Rougier, 27 B. — Fontain Louis, rue d'Endoume, 57. — Duvernat Jean, boulevard de Strasbourg, 23. — Stemma Ernest, rue Gourjon, 3. — Ramole Edienne, Mazargues. — Chaine Gabriel, Vallon des Aurès. — Custode Michel, rue Torte, 2.

DECES du 6 Novembre. — Jourdan Joséphine, 82 ans, rue d'Endoume, 129. — Tempier Marins, 31 ans, rue Marignan, 12. — Bourrelly Marie, 59 ans, chemin de Saint-Pierre, 17. — Rioulet Sophie, 76 ans, rue Bel-Air, 22. — Amadei Marie, 61 ans, rue d'Arènes, 22. — Xirre Benjamin, 39 ans, rue des Phocéens, 45. — Veillat Marie, 82 ans, rue de la République, 46. — Ciesguo Marie, 38 ans, rue d'Italie, 55. — Jouve Anne, 89 ans, rue Saine, 71. — Gattella Albert, 14 mois, Le Canet. — Gabrielle Aichard, 76 ans, rue Saint-Ferréol, 57. — Mathy Louis, 57 ans, rue de Rome, 154. — Pujol Louis, 78 ans, Saint-Henri. — Julien Adolphe, 23 ans, rue Sainte-Sophie, 5. — Mouton Joseph, 33 ans, rue Fontaine-Bouvier, 6. — Sanchez Francisco, 6 mois, Estaque-Place. — Bottero Richard, 3 jours, rue Danton, 1. — Amitrano Louis, 67 ans, boulevard du Pharo, 6. — Augier Napoléon, 62 ans, rue

### Bourse de Marseille du 6 Novembre

3 % au Porteur, petites coupures (25-10-20-50), 63 3/4; c. 100, 63; c. 200, 62; c. 300, 61. — Egypte Dette unifiée 7 1/2 %, 450. — Espagne 4 1/2 %, Extérieure, 450, 87 1/2. — Gouvernement Hellénique 5 %, 1914, 82. — Japon 4 1/2 %, 1906, c. 20, 81 1/2; Bons du Trésor 1914, 500. — Russie 4 %, or 1880, 50; 4 1/2 %, libérés 4 %, (tre et sa série), c. 20, 73 1/2; 4 1/2 %, 1909, 75 1/2. — Turquie (dette convertie) 4 %, 27 1/2. — Banque d'Algérie, 544. — Panama, obligations et bons à lots, 99 7/8. — Ville de Marseille 1894 3 1/4 %, 80. — Société Marseillaise, act. lib., 470. — Compagnie de Navigation Mixte, 200. — Compagnie de Commerce et de Navigation d'Extrême-Orient, 275. — Fournier L. & Co, 140. — Raffinerie de Soufre réunies, 135. — Ville de Paris 1870, 450; 1875-1880, 412 1/2; Quarts, 67 1/2; 1882 1/2 %, 313; 1889 3 %, 295; 1910 3 %, 284; 1912 3 %, lib. prov., 210. — Communales 1870 2 1/2 %, 330; 1890 3 %, 320; 1913 3 %, lib., 300. — Foncières 1879 3 %, 420; 1883 3 %, 331; 1909 3 %, 305. — Paris-Lyon-Méditerranée 3 %, act. nouv., 329. — Immobilière Marseillaise 3 %, 351.

### Bourse de Paris du 6 Novembre

3 % Français, 65. — 3 % Amortissable, 75 1/2. — 3 1/2 % Amortissable, libéré, 90 1/2. — Obligation Ouest-Etat 4 %, 412. — Argentine 4 1/2 %, 1911, 56 1/2. — Espagne 4 %, 1917, 47 1/2. — Japonais 4 %, 1905, 82. — Russa 4 %, Consolidés (tre et sa série), 73 1/2; 4 1/2 %, 1914, libéré, 82 1/2. — Banque de France, 4200. — Banque d'Algérie, 544. — Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, 450. — Banque de l'Union Parisienne, 561. — Paris-Lyon-Méditerranée, 991. — Nord, 1200. — Action And

lous, 316. — Action Nord d'Espagne, 410. — Action Saragosse, 410. — Docks et Entrepôts de Marseille, 400. — Messageries Maritimes, 65. — Métropolitain de Paris, 465. — Nord-Sud, 102. — Compagnie Générale Française de Tramways, 368. — Brinsak, 278. — Rio-Tinto, 1265. — Ville de Paris 1865-1869, 322; 1875, 489; 1876, 489; 1882, 257; 1893, 217; 1899, 296; 1904, 310; 1912, 315. — Méditerranée 3 %, act. anc., 350; act. nouv., 358. — Midi, 358. — Nord d'Espagne, 376; 378; 380; 382; 384; 386; 388; 390; 392; 394; 396; 398; 400; 402; 404; 406; 408; 410; 412; 414; 416; 418; 420; 422; 424; 426; 428; 430; 432; 434; 436; 438; 440; 442; 444; 446; 448; 450; 452; 454; 456; 458; 460; 462; 464; 466; 468; 470; 472; 474; 476; 478; 480; 482; 484; 486; 488; 490; 492; 494; 496; 498; 500.

### Bulletin Commercial du 6 Novembre

BLES DURS. — Marché ferme. On cote : Durs Tunisie, Algérie, disp. et octobre, 11, 50; 15 fr. 25; dito K. 78, marchand, 33 fr. 50. Grains tendres manquants. — BLAGS GROSSIERS. — Marché ferme. On cote : Avoine Tunisie, Algérie, 47, disp., 27 fr. 50; mais Plata jaune, locké pal. 24 fr. 50; nov. 25 fr. ; maïs Indo-Chine, 25 fr. ; fèves et fèves graines nov., 23 fr. 50; ordinaire, 22 fr. 50; caroubes Arique, 17 fr. 50; Grèce, entr. 19 fr. 50; Candie, 18 fr. ; orge, Tunis, disp. 25 fr. 50; diversités Egypte, 26 fr. 50; fèves et fèves Arique, 29 fr. ; Maroc, 25 fr. ; pois chiches Indes, décembre-janvier, 31 fr. — GRAINES et LEGUMES SECS. — Marché très ferme. On cote, les cent kilos, en sacs, à la consommation : Lentilles des Indes, premier choix, 55 à 60 fr. ; d'Egypte, 42 fr. 50; alpiste Maroc, 47 fr. 50; haricots cagneux, 42 à 102 fr. ; petits, 90 à 95 fr. ; du Japon Dufour, 75 à 100 fr.

### Inouï et Merveilleux

Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants incassables. PRIX UNIQUE 45 fr.

A l'Inouï Tailleur (Rue Colbert, 16, Rue St-Ferréol, 60, MARSEILLE (Ed de la Madeleine), 37 AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS, MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE.

### G' HOTEL DU GLOBE

RUE COLBERT (en face les Postes), Prix modérés. Tribune du Travail. On demande un jeune employé de 15 à 16 ans, présenté par ses parents; des ouvriers spécialistes pour le costume tailleur pour dames, J. Gaillard, 68, rue Saint-Ferréol. On demande un jeune homme pour marchand de vins de 15 à 15 ans, présenté par ses parents, rue Moutier, 18. On demande un jeune homme de 15 à 16 ans, pour faire les courses, boulevard Dugommier, 27. On demande des ouvriers cordonniers pour l'article barraquette, cousu mixte et cloué, et un coupeur chausserie pour la série, Maurice 20, rue du Canal. On demande des ouvrières, couturières 78, rue Saint-Ferréol, au 3e. On demande des ouvriers pour homme au coutu main, deux paquets à la fois, façon 6 francs, Modern' Chausseur, A. Boed, rue Paradis, 20. On demande une apprentie couturière cours Lieutaud, 135, au 1er. Très pressé.

## Nous Vaincrons

nos ennemis par l'héroïsme de nos Combattants, par la supériorité de nos canons et de nos munitions

### Nous pouvons vaincre, éviter ou guérir

toutes les Maladies des Voies Respiratoires

par les

## PASTILLES VALDA

ANTISEPTIQUES

qui soutiennent victorieusement le bon combat

contre les Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites, Grippe, Influenza, Asthme, Emphysème, etc.

LE SUCCÈS EST CERTAIN

si on a bien soin de n'employer que les

## PASTILLES VALDA VÉRITABLES

VENDES SEULEMENT en BOITES de 1-25 portant le nom VALDA

### Hospices Civils de Marseille

Fournitures et travaux d'entretien

Les fournitures et les travaux d'entretien à exécuter dans les Hospices pendant l'année 1916, seront mis en adjudication publique le lundi 13 novembre 1915, à l'Hôtel-Dieu, dans les formes ordinaires et aux conditions de l'affiche apposée sur les murs de la Ville et d'un cahier des charges spécial que les soumissionnaires pourront consulter au Secrétariat général, à l'Hôtel-Dieu, tous les jours, de 10 heures à midi et de 3 heures à 6 heures. Dépôt des soumissions cinq jours au moins avant la date de l'adjudication.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 dans le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif local ordinaire. La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite avec la diligence de l'acquéreur dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8 au 15 jour après la première insertion. L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

ELECTRICITE

Installations en tous genres. Éclairage, 2, rue Eglise-Saint-Michel.

## MALADIES DE FEMME

### LE FIBROME

Sur 100 Femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibromes, et autres engorgements, qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes. La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients; mais tout à coup le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le FIBROME se développe peu à peu, le sang se congestionne, occasionnant des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses il faut dire et redire : Faites une Cure avec la

## JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse. N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE de l'Abbé SOURY est composée de plantes spéciales, sans aucun poison; elle est faite exprès pour guérir toutes les Maladies Intérieures de la Femme, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la Circulation du sang, Accidents de RETOUR D'ÂGE, Étourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébitis.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENINE des DAMES (1 fr. 25 la boîte).

La Jouvence de l'Abbé SOURY se vend 3 fr. 50 le flacon dans toutes les Pharmacies, 4 fr. 10 franco gare. Les 3 flacons franco contre mandat-poste 10 fr. 50, adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, Rouen.

(Notice contenant renseignements gratuits.)

Du 8 Novembre au 22 inclus

## ARMES AUX FRANCE

G<sup>de</sup> QUINZAINE RECLAME

De tout ce qui concerne les

### VÊTEMENTS tout FAITS pour DAMES et FILLETES

Continuation de la VENTE avec OCCASIONS nombreuses de

## TOUS LES TISSUS ROUES, PEIGNOIRS, CHEMISETTES, CHAPEAUX, de TOUT ce qui concerne l'AMEUBLEMENT

les TAPIS, la LITERIE, les COUVERTURES, EDERONS Les articles de BONNETERIE, FOURRURES, GANTERIE, etc. Se hâter, afin de profiter des nombreuses occasions

### AVIS

Un concours restreint aura lieu le 20 novembre courant, à 10 heures, à la 1<sup>re</sup> Sous-Intendance, pour la fourniture de pâtes alimentaires (macaronis, nouilles et lasagnes), les vermicelles seront aussi acceptés. Pour tous renseignements, s'adresser 9, rue Sainte-Victoire.

### QU PINTO VENDE

Écriture et Enseignes en tous genres, sur cartons, calicot, etc. MAISTRE, place Préfecture, 1 MARSEILLE

### Appartements Meublés CHAMBRES & CUISINES

46, rue Fortia, 46

CARTES POST. actualité 2 fr. le cent. Echantill. 0,55. Bernier, 47, r. Lanchry, Paris.

## Maison BAZE

(PARIS-MODES) Cours Saint-Louis

Demain LUNDI et toute la Semaine

## TISSUS - SOIERIES

Comprenant des assortiments dans ces rayons aussi remarquables qu'intéressants

## POMPES

MOTOS-POMPES et MOTEURS

Cuivrierie, Matériel d'Incendie et Extincteurs Tuyaux cuir, toile et caoutchouc

PAUL DEVEZE, 8-16, rue Belsunce, MARSEILLE

## DEPURATIF BLEU

GUÉRIT : Constipation, Vices du sang, Maladies de la peau, Combat les accidents de l'âge critique. ÉPUISES, surmenés, convalescents, rhumatisés, prenez le DÉPURATIF BLEU, qui vous donnera appétit, force, santé, 2 fr. toutes pharm. La cure est de 4 flacons. MARSEILLE : Phie Principale : TOULON : Phie Chabre ; ARLES : Phie Marrel.

### L'ADJUDICATION

des fournitures nécessaires à l'Asile de Mont-devergues, pour le 1<sup>er</sup> semestre 1916, aura lieu à la Préfecture de Vaucluse, le Samedi 4 décembre 1915, à 2 heures de l'après-midi. On peut prendre connaissance du cahier des charges à la Préfecture (2<sup>e</sup> division) et au bureau de l'Economat où les échantillons sont déposés. Les soumissionnaires pour le vin rouge et l'huile devront déposer leur soumission au bureau de l'Economat de l'Asile le 27 novembre, dernier délai.

### TENTES DÉPOSEE

GARDIENNAGE GRATUIT

Laurens, 30, quai du Canal

### A VENDRE

bon charretton de maçon, rue Ferrari, 129.

### ON DEMANDE

gardien campagne Argenteuil-les-Accates, S'adres. rue Sylvabelle, 95, de midi à 2 heures.

### CARTES POSTALES

françaises, chez B. Beparis, 21, rue Gros, A. Frimat, 151, boulevard de la Croix-Rouge, Lyon.

### SUISSE FRANÇAIS

33 ans, cherche poste dans hôtel ou maison continentale. Bonnes références. F. T. hôtel du Simplon, 7, r. du Musée, Marseille

### TRAITE

ateliers machine à P.-L.-M. ou autres, demandé pour Compagnie secondaria dans la région. S'adres. avec réf. à M. Suveran, 32, rue du Cou, Marseille.

### EMPLOIE

de magasin, connaissant branche fournitures industrielles, est demandé avec références. Bonnes références. Offre Maison Rouzard, 82, rue de la République, Marseille. On convoquera.

### Le Gérant : Victor HEYRIES

Imp.-Stér. du Petit Provençal, rue de la Darse, 75.

### DÉSINFECTION DES APPARTEMENTS

## Entreprise de Nettoyage LA PHOCÉENNE

28-25, Rue de la Falud, 28-25

60 Ans de SUCCÈS. LE MEILLEUR, LE PLUS AGREABLE PURGATIF

## THE BLAIZE PERE

Dépuratif, laxatif par excellence. Efficace contre goutte, rhumatisme, maladies de la peau, affections nombreuses provenant des vices du sang; maladies de l'estomac et de la vessie.

### MUSICIENS !

N'achetez pas d'instruments de musique neufs ou occasionnels ni de pianos sans avoir vu ceux de la Maison MAZET, 11, rue de la Bourse, 11, à l'entresol (nouvelle adresse). — Prix très réduits.

### MONSIEUR

ayant références demandant sérieusement de bonnes emplacements, s'occupe encadrements. Ecrire ou prendre adresse, 2, place de la Cordierie, bar.

### REFUGIÉ BELGE

Ancien administrateur, sachant plusieurs langues, ayant goût, cristaux de soude, cherche place. S'adresser ou écrire r. de la Fare, 8, Thierry

Feuilleton du Petit Provençal du 7 novembre — 22 —

## Le Dernier des Troubadours

PREMIERE PARTIE

— Bien, Jean. Maintenant, je n'ai pas besoin de vous demander de la discrétion; je vous connais. Ecoutez-moi, voici une missive; il faut que ce parchemin soit remis, cette nuit même, au comte de Montignac, qui est à Auch... Ne me regardez pas ainsi, Jean. Me soupçonnez-vous de trahison, par hasard ? Croyez-vous que je sois dans l'intention de livrer le château de Brienne à nos ennemis ?

— Je ne puis croire que la fille du vicomte de Villefranche oublie jamais ce qu'elle doit à son nom.

— Et vous avez raison, cher cousin. Aussi, fiez-vous à ma parole, ce que je fais là ne peut en rien compromettre la cause que nous servons. Voulez-vous me rendre ce service ?

— Vous serez obéi, Marguerite, quel que soit le résultat de cette action, et, sans en connaître le motif, j'en prends d'avance la responsabilité. Dans trois heures votre message sera entre les mains du comte de Montignac.

— Merci, cousin; vous n'aurez pas obligé une ingrate.

Un quart d'heure après, Marguerite entendit baisser le pont-levis; le bruit de la

course d'un cheval arriva jusqu'à elle, et elle comprit que son cousin venait de remplir sa promesse.

L'autore surprit Solange dans les mêmes combats, dans la même agitation qui avaient occupé sa nuit, et Marguerite, qui prévoyait, sans doute, à quelles dangereuses luttes l'esprit et le cœur de Solange étaient en proie, ne tarda pas à venir la rejoindre. Pour la première fois, peut-être, la fille d'Hombert vit arriver sa compagne avec plaisir. Sa présence était du moins une distraction aux réflexions pénibles que, seule, elle ne pouvait vaincre.

Comme à l'ordinaire, le géolier les accompagna jusqu'à la porte du prisonnier et se tint dans le corridor, attendant leur sortie pour refermer le cachot.

Des qu'elles furent arrivées, Marguerite dit au gentilhomme :

— Comte de Roublac, le moment est venu. Tout ne dépend plus que de votre adresse et du courage de Solange.

— Expliquez-vous, dit Hombert, dont la voix tremblait d'impatience.

— Vous voyez, continua la fille d'Henri, le corridor souterrain sur lequel s'ouvre votre cachot ?

— Oui. Après ?

— Vous le continuerez vers la droite; vous rencontrerez un escalier au haut duquel est une porte que vous ouvrirez.

— Avec quoi ?

— Attendez donc... Cette porte ouverte, vous avez devant vous la Tignole, qui n'a pas un pied d'eau, et, de l'autre côté de la Tignole, un petit bois derrière lequel est la

route qui conduit à Montignac. Le seigneur de ce lieu, prevent cette nuit, a dû quitter Auch et vous attendra avec une escorte pour vous protéger en cas de poursuite. Votre plus grand, votre unique danger est d'être aperçu des soldats qui passent à chaque instant sur le chemin de ronde. C'est à vous de bien prendre votre temps et de ne pas vous exposer aux regards des sentinelles, depuis la sortie du souterrain jusqu'au bois qui est de l'autre côté de la Tignole.

— Je m'en charge. Mais...

— Mais la porte, n'est-ce pas ? C'est la moindre de toutes les difficultés.

— Pour celui qui est dehors !

— Même pour vous. Revenez-moi. Il n'est pas juste que je m'occupe de la colle et de la haine du comte Robert et de son fils pour avoir voulu vous servir et pour plaisir à Solange. Il faut me mettre à l'abri de tout soupçon. On me demandera pourquoi je ne suis pas accouru prévenir les gardes dès que je vous aurai vu enfuir ? Il faut que je réponde qu'il m'était impossible de marcher.

En disant cela, Marguerite montra le cordon de soie qui servait de ceinture à Solange, et elle s'assit sur la paillasse du cachot.

— Je comprends ! fit Hombert avec admiration. Oh ! si ma fille ressemblait à cette noble demoiselle, pensa-t-il tout bas, à quel n'arriverions-nous pas ?

Et il se mit à attacher les deux pieds de la fille d'Henri.

— Plus fort ! disait Marguerite, plus fort ! Quand ses deux pieds furent ainsi liés, elle présenta sa propre ceinture au comte de Roublac et lui tendit les deux mains. Les mains furent également attachées.

— Bien. Maintenant le reste dépend de vous. Le géolier est sans défiance; il vous

sera facile de le renverser. Vous avez de tous côtés des cordes qui pendent à la muraille. A sa ceinture, vous verrez une énorme clef; c'est celle dont vous avez besoin. Maintenez-embrazes-moi, Solange, et ayez assez de courage pour ne pas faire manquer la fuite de votre père.

— J'en aurai ! fit Solange.

— Elle pencha son front vers la belle Margot.

— Vous tremblez ? dit celle-ci. Oh ! pas de faiblesse surtout !...

— Son regard lança en même temps un éclair de haine et de victoire.

— Je serai forte ! dit Solange, en frissonnant sous ce regard.

— Elle se dirigea vers la porte, suivie de son père.

— Un moment ! dit Marguerite. Il faut aussi que je ne puisse pas crier... Que dirait le vieux Pierre, s'il me voyait la bouche libre, lui qui n'a rien entendu ?

Hombert revint et attacha le mouchoir de Solange sur la bouche de sa libératrice.

— Adieu ! lui dit-il avec plus d'effusion qu'on eût dit s'attendre à en trouver en lui, adieu et merci ! Vous vous êtes acquies pour toujours, ma noble demoiselle, ma reconnaissance et mon dévouement. Puis-je je un jour vous en donner des preuves !

Hombert se leva sans faire attention à l'expression ironique qu'avaient pris les traits de la vicomtesse Marguerite. Il descendit la lampe suspendue à la voûte et l'éteignit. Puis, prenant Solange par la main, il alla à la porte de son cachot et frappa.

— Qu'est cela ? fit le géolier en ouvrant la lampe du prisonnier est é...

Il n'eut pas le temps d'achever. Deux mains vigoureuses le saisirent à la gorge et l'attirèrent violemment dans le cachot. La

secousse fit tomber des mains du gardien l'autre lampe, qui, fort heureusement, ne s'éteignit point.

Hombert était d'une vigueur peu commune; il eut promptement terrassé le géolier.

— Solange, de la paillasse, ma fille, donne de la paillasse ! Bien ! Approche la lampe de ce vieux loup ! C'est cela ! Mets-lui un bouchon de paillasse entre les dents, pour que je lui lâche le cou; tu vois bien qu'il va étouffer !

— Plus fort donc !... As-tu peur de lui, casse les dents ? Bien ! Maintenant, il doit avoir quelque joli ruban pour jarretière ?

— Donne-moi. L'heureux coquin aura à lui un lien qui ferait envie à un noble gentilhomme. Bien !... Tu trembles, je crois ?... Allons ! filette, du courage !... Tu trembles tout à ton aise quand tu seras à l'abri de tout danger !... En attendant, de la force et du cœur !... Tiens, le plus difficile est fait.

Hombert se releva. Il alla détacher de la muraille une grosse corde, qu'il passa plusieurs fois autour du géolier, en ayant soin de lui coller les bras sur le corps. Le pauvre géolier, dont la bouche était remplie de paillasse, avait les yeux qui lui sortaient de la tête. La grosse clef, qui faisait depuis si longtemps l'ornement de sa ceinture, était entre les mains du prisonnier. Celui-ci, suivi de Solange, qui portait la lanterne, sortit du cachot, se fit reformer soigneusement et se dirigea rapidement vers l'escalier du souterrain. Sa fille avait peine à le suivre. Ils arrivèrent bientôt à la porte de fer. Le comte fut obligé d'user de toutes ses forces pour faire tourner la clef de l'énorme serrure.

— Éteins la lampe, filette, éteins ! dit-il à Solange.

Celle-ci souffla sur la lumière, et le souterrain se trouva plongé dans ses plus épaisses ténèbres.

Hombert venait d'entendre parler au-dessus de la porte qu'il allait faire rouler sur ses gonds rouillés. Il s'arrêta et prêta l'oreille.

— Vous croyez, Joseph, disait une voix que le comte de Roublac reconnut pour être celle de Rodolphe, vous croyez que l'état de Roual est désespéré ?

— Je crois Roual perdu, répondit le moine.

— Hier soir, cependant, vous le trouvez très bien !

— C'est vrai, mais un changement subit, incompréhensible, s'est produit.

Hombert n'entendait pas le reste; Rodolphe et Joseph s'éloignèrent; leurs voix n'arrivaient plus jusqu'à lui.

Il attendit encore un instant; puis, réunissant toutes ses forces, il tira vers lui la lourde porte, qui cria en tournant.

— C'est Marguerite, dit-il d'un air vrai; la rivière était presque à sec; un maigre filet d'eau couvrait à peine les cailloux qui tapissaient le lit du ruisseau.

— Avant de s'éloigner de l'entrée du souterrain, Hombert reprit de la serrure la clef qu'il avait enlevée à Pierre.

Cette clef, par son poids, pouvait servir d'arme au besoin; et Hombert, n'en ayant pas d'autres, prévoyait le cas où elle lui serait peut-être utile.

Il s'avança ensuite prudemment de quelques pas vers le ruisseau, écoutant le moindre bruit et regardant de tous côtés. Solange le suivait, pâle et tremblante. Sur le chemin de ronde, le comte de Roublac n'aperçut pas un seul garde. Il n'avait donc rien à craindre de lui. Mais il pouvait être découvert des sentinelles qui se trouvaient au haut de la tour. Contre ce danger, il n'y avait rien à faire; il fallait tout risquer.

GUY VANDERQUAND.

(La suite à demain.)

# L'HUILE DE FOIE MORBUE

## VIROGENOL

manque cette année, remplacez-la par le produit dix fois supérieur à l'huile de foie de morue dont il possède, par ses constituants, toutes les qualités (iode, phosphore, etc.) sans avoir les inconvénients. Un goût des plus agréables, le Virogenol est accepté et réclamé par les personnes les plus difficiles et les estomacs les plus délicats. C'est le remède par excellence de toutes les maladies de poitrine; le fortifiant, le régénérateur et le reminéralisateur de toutes les forces de l'organisme. Se prend en toutes saisons et aux mêmes doses que l'huile de foie de morue.

PRIX du flacon de 500 gr. 2,25. Postal à l'ajouter 0,60. Par 6 flacons franco de port

Distributeur général : PHARMACIE DIAMOND, 30, Gd Chemin d'Aix, MARSEILLE et Pharmacie du SERPENT, rue Tapie-Vent, 34, et toutes les Pharmacies.